Envoyé en préfecture le 03/10/2023
Reçu en préfecture le 03/10/2023
Publié le
ID : 060-256003922-20230925-DEL20230925002-DE

Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais
Canton de Chaumont en Vexin
S IRS MONTAGNY EN VEXIN PARNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL SYNDICAL

Délibération N° 2023-09-25-002

SEANCE du 25 SEPTEMBRE 2023

DATE DE CONVOCATION
18/092023

DATE D'AFFICHAGE

18/09/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 6
Présents 4
Votants : 5

Objet : Remboursement à Mr Taillebrest des frais engagés pour la sortie scolaire à Giverny d'un montant de 185.50 €

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
le - 3 OCT. 2023

et publication ou notification
du

- 3 OCT. 2023

Le Président,

Loïc TAILLEBREST

L'an deux mil vingt-trois, le 25 Septembre à 19 heures 30 , le Conseil syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Montagny en Vexin, sous la présidence de Monsieur Loïc TAILLEBREST, Président

Etaient présents : TAILLEBREST Loïc, LAROCHE Pascal, GESLAND Sophie, Frédéric RICHEVAUX

Absents excusés : DEMORICE Hélène pouvoir à Sophie GESLAND, CROSNIER Catherine

Monsieur Frédéric RICHEVAUX a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur Taillebrest expose la nécessité de délibérer en vue de lui rembourser la somme de 185.50 € correspondant au paiement qu'il a effectué par chèque pour la sortie scolaire à Giverny le 1er juin 2023, la Fondation Claude Monet ayant exigé le paiement par chèque à l'entrée sous peine d'annuler la visite. Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical passe au vote :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 5
La délibération est adoptée.

Le Secrétaire de séance
Frédéric RICHEVAUX

Le Président
Loïc TAILLEBREST
Le 26 septembre 2023

Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire Montagny en Vexin PARNES 60240

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SIRS MONTAGNY EN VEXIN
Utilisateur : TAILLEBREST LOIC

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL20230925002**
Objet :	**Remboursement à Mr Taillebrest des frais engagés pour la sortie scolaire à Giverny d'un montant de 185.50**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-09-25 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	060-256003922-20230925-DEL20230925002-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 060-256003922-20230925-DEL20230925002-DE-1-1_0.xml	text/xml	938 o
Document principal (Délibération) Nom original : DEL20230925002.pdf Nom métier : 99_DE-060-256003922-20230925-DEL20230925002-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	545.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	3 octobre 2023 à 09h08min20s	Dépôt initial
En attente de transmission	3 octobre 2023 à 09h08min22s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	3 octobre 2023 à 10h53min04s	Transmis au MI
Acquittement reçu	3 octobre 2023 à 10h53min15s	Reçu par le MI le 2023-10-03